CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E142369** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE 29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/09/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 754 039 006

Siret : 754 039 006 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5405223

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 043787014002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 043787014002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : A2M ENERGIES

14 RUE DES COQUELICOTS
44840 LES SORINIERES

Téléphone : 0240477109 **Fax :**

Portable : 06 23 40 61 57

Responsabilité légale :
GUERARD LEPINE MATHIEU CO-GÉRANT / HUAU MICHAEL CO-GÉRANT

Site Internet : www.a2m-energies.fr

E-mail : contact@a2m-energies.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 521 748 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	6	08/11/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	6	08/11/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	4	16/09/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 14:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E142369** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE **29/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/09/2012
Forme juridique : SARL
Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 754 039 006

Siret : **754 039 006 00020**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5405223

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 043787014002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 043787014002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **A2M ENERGIES**

14 RUE DES COQUELICOTS
44840 LES SORINIERES

Téléphone : 0240477109 **Fax :**
Portable : 06 23 40 61 57

Site Internet : www.a2m-energies.fr
E-mail : contact@a2m-energies.fr

Responsabilité légale :
GUERARD LEPINE MATHIEU CO-GÉRANT / HUAU MICHAEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/11/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/11/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	08/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 14:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.